

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 02/02/2018



**ACTION PENALE DU PRODISS CONTRE VIAGOGO
& LANCEMENT DE LA CAMPAGNE #FANPASGOGO**

www.fanpasgogo.fr

#HALTEAUTRAFFIC

Ces dernières années, la revente illicite de places de spectacles via certaines plateformes internet s'est accrue, nuisant aux publics, aux artistes et aux professionnels du spectacle.

Spéculation sur des places de spectacles revendues à des prix exorbitants (au-delà de leur vraie valeur), billets contrefaits, duplicatas du même billet revendus plusieurs fois... **Acheter sur ces sites comporte de nombreux risques, et surtout celui de ne pas pouvoir assister au spectacle !**

Ces sites arrivent souvent en premières positions sur les moteurs de recherche, ils sont très bien référencés. Ils s'approvisionnent aussi en places grâce à des *botnets* technologiques qui captent à grande échelle les billets mis en vente sur les sites officiels... laissant encore moins de chance aux fans d'obtenir une place à sa vraie valeur.

En France, [la loi du 12 mars 2012](#) interdit la revente de billets de spectacles sans l'autorisation du producteur de spectacles, une première étape essentielle, en ce qu'elle permet une sanction des pratiques de reventes illicites constatées sur ces plateformes. Mais au vu de l'organisation industrielle de ces plateformes, d'autres actions et moyens pour mettre fin à ces pratiques doivent être déployés.

Ainsi, Le PRODISS, syndicat national du spectacle musical et de variété, aux côtés de plusieurs producteurs de spectacles, portent plainte contre VIAGOGO avec constitution de partie civile. Cette action au pénal aura pour effet de mettre en mouvement l'action publique par la désignation d'un juge d'instruction et l'ouverture d'une information judiciaire. Les producteurs de spectacles plaignants constatent régulièrement que de très nombreuses offres illicites de billets pour des concerts qu'ils produisent sont offertes à la vente sur le site de VIAGOGO de manière habituelle.



SYNDICAT
NATIONAL
DU SPECTACLE
MUSICAL
ET DE VARIÉTÉ

(((FanPasGogo

Ensemble contre les sites *pas nets* de places de spectacles qui prennent les fans pour des gogos !

#FANPASGOGO – Lancement officiel vendredi 2 février 2018

#FanPasGogo a été créé à l'initiative du PRODISS.

Dès aujourd'hui, sur le site www.fanpasgogo.fr, retrouvez les kits pour relayer la campagne, les dernières informations, des guides pratiques, des conseils pour éviter de se faire arnaquer, et un espace de témoignage pour ceux et celles qui ont été victimes de pratiques frauduleuses.

Le PRODISS invite les artistes, les professionnels du spectacle, les fans, et plus largement, toutes les parties prenantes, à rejoindre #FanPasGogo. Ensemble nous pouvons mettre fin aux pratiques des sites de revente *pas nets* qui prennent les consommateurs pour des gogos !

CONTACT – Aline Renet – a.renet@prodiss.org – 06 66 66 39 00

À propos du PRODISS

Depuis 1984, le PRODISS, syndicat national du spectacle musical et de variété, est l'organisation patronale représentative des principales entreprises du spectacle musical et de variété en France, dont la mission est de représenter, promouvoir et défendre les intérêts de ses membres. Les 350 entrepreneurs de spectacles du PRODISS représentent l'ensemble de la chaîne de création et de diffusion d'un spectacle.

Retrouvez plus d'informations sur notre organisation www.prodiss.org / Twitter @prodiss
